

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION D'UN CRÉMATORIUM

Par arrêté municipal n° FD/EC/2024-1 du 11/01/2024, l'enquête publique se déroulera **du mardi 13 Février 2024 à 9h30 au mercredi 28 Février 2024 à 17h00 inclus.**

Objet de l'enquête

Il sera procédé, par la commune de Montfort-sur-Meu, à une enquête publique sur le projet d'extension du crématorium.

Siège de l'enquête publique

Mairie de Montfort-sur-Meu – Boulevard Villebois Mareuil – 35160 MONTFORT-SUR-MEU

Commissaire enquêtrice

Madame Viviane LE DISSEZ, cheffe-adjointe en UT-DDTM en retraite, a été désignée, en date du 11/12/2023, par Monsieur le président du Tribunal Administratif de Rennes comme commissaire enquêtrice.

Ouverture du registre d'enquête

Le registre d'enquête publique sera déposé **du mardi 13 Février 2024 à 9h30 au mercredi 28 Février 2024 à 17h00 inclus** à la mairie. Il sera disponible aux heures d'ouverture, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, et les jeudis et samedis de 9h00 à 12h00.

Lieu, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

Le dossier d'enquête restera disponible pendant toute la durée de l'enquête à la mairie, aux heures d'ouverture.

Un poste informatique sera mis à disposition du public à la mairie et permettra la consultation numérique du dossier.

Le dossier d'enquête au format numérique pourra être consulté en ligne depuis le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.montfort-sur-meu.bzh, à compter du premier jour de l'enquête, le mardi 13 Février 2024 à 9h30.

Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations

• Consigner ses observations sur le registre d'enquête spécialement ouvert pour cet objet

• Adresser un courrier postal ou par voie électronique à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice

- Par écrit au siège de l'enquête : Mairie de Montfort-sur-Meu – Boulevard Villebois Mareuil – 35160 MONTFORT-SUR-MEU
- Par courrier électronique, à l'adresse suivante : enquetepubliquecrematorium@montfort-sur-meu.bzh

Toutes les observations seront adressées au commissaire enquêteur au plus tard le mercredi 28 Février 2024 à 17h00.

Permanences de la commissaire enquêtrice

La commissaire enquêtrice accueillera les observations du public lors des permanences suivantes, tenues à la mairie de Montfort-sur-Meu :

- **Mardi 13 Février 2024 à 9h30 de 12h00**
- **Mercredi 28 Février 2024 de 15h00 à 17h00**

Publicité du rapport et de ses conclusions

Le rapport, les conclusions et l'avis de Mme la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public :

- A la mairie de Montfort-sur-Meu – Boulevard Villebois Mareuil – 35160 MONTFORT-SUR-MEU
- Sur le site internet de la commune : www.montfort-sur-meu.bzh

Cette mise à disposition durera une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Délais et voies de recours

Dans les deux mois suivant la notification de l'arrêté, celui-ci peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes :

- Par voie postale (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex)
- Par le biais du site internet Télerecours : <http://www.telerecours.fr>